

Structures d'âge et retraites

(fin)

DEUX précédents éditoriaux (1) ont été consacrés à l'étude des relations entre le nombre des inactifs âgés et celui des actifs parmi les agriculteurs non salariés et parmi les cadres moyens et supérieurs. Nous examinerons ici ces relations pour l'ensemble des travailleurs en distinguant les deux sexes.

Faute de place, nous ne nous étendrons pas sur la méthode déjà expliquée (1), qui permet de passer des taux d'activité par tranche d'âge, facilement extraits des recensements successifs, aux taux d'activité par génération et tranche d'âge (qui apparaissent dans le graphique page 4), puis à cette notion de « taux plein » ou de maximum d'activité atteint au cours de la carrière professionnelle, et ensuite de ce « taux plein » aux rapports des non-actifs ayant travaillé auparavant à l'ensemble des actifs.

Les pourcentages auxquels nous aboutissons mesurent le rapport des inactifs qui ont travaillé antérieurement aux actifs et non le rapport des retraités officiels aux actifs ; en effet, une partie des non-actifs peut n'être point pour autant retraitée. A l'inverse, des retraités peuvent continuer de travailler et figurer parmi les actifs. Pourtant, ces rapports et leur évolution depuis le début du siècle, constituent une base indispensable, procurée par la démographie, pour le calcul des régimes de retraites.

Ces rapports inactifs sur actifs sont présentés d'après les données observées par la statistique et, d'autre part, en supposant qu'aucune personne ne travaille plus :

a) Au-delà de soixante-cinq ans ;

b) ou au-delà de soixante ans ;

rien n'étant modifié dans ces deux dernières hypothèses aux conditions de travail avant soixante-cinq ou soixante ans.

I. — Le tableau I fournit le rapport des inactifs de quarante ans et plus, de soixante-cinq ans et plus, et donc de quarante à soixante-cinq ans par différence, à la population active totale. Le calcul est effectué séparément pour les deux sexes et les données sont tirées des 11 recensements successifs de 1901 à 1968.

L'examen de ces chiffres suggère plusieurs remarques :

a) En 1968, du côté masculin, à cinq actifs correspond un inactif de plus de quarante ans, dans la majorité des cas retraité, pensionné ou allocataire, mais toujours à la charge des actifs.

b) Entre 1901 et 1968, le rapport des inactifs aux actifs, que nous appellerons plus commodément le *taux d'inactivité*, augmente à la fois pour le groupe de quarante à soixante-quatre ans et pour les soixante-cinq ans et plus ; on notera qu'il diminue aux lendemains des guerres (1921 et 1946) plus sensiblement encore chez les femmes, comme si le manque de main-d'œuvre consécutif aux pertes de guerre et au maintien d'hommes mobilisés incitait davantage au travail féminin.

c) Cet accroissement du taux d'inactivité s'accélère depuis 1954, en particulier de 1962 à 1968, davantage pour les hommes que pour les femmes ; en d'autres termes, le taux d'activité des femmes aux âges étudiés diminue plus lentement que celui des hommes.

(1) « Structures d'âge et retraites » No 26 et No 29 de *Population et Sociétés*.

Tableau I

	HOMMES Rapport des inactifs (en %)			FEMMES Rapport des inactives (en %)		
	De 40 ans et plus	De 40 à 64 ans	De 65 ans et plus	De 40 ans et plus	De 40 à 64 ans	De 65 ans et plus
	A la population active totale masculine			A la population active totale féminine		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1901	5,38	1,57	3,81	16,71 (a)	8,49	8,22
1906	5,20	1,58	3,62	8,98	2,71	6,27
1911	6,44	2,45	1,99	9,92	3,29	6,63
1921	4,87	1,30	3,57	6,99	1,41	5,58
1926	5,91	1,92	3,99	14,45	6,36	8,09
1931	6,85	2,14	4,71	14,95	6,01	8,94
1936	9,56	3,64	5,92	18,97	7,87	11,10
1946	8,50	2,62	5,88	13,97	3,27	10,70
1954	11,36	2,91	8,45	26,56	9,43	17,13
1962	14,0	3,40	10,60	28,54	7,32	21,22
1968	19,93	5,00	14,93	31,24	5,90	25,34

(a) Les chiffres de 1901 et 1906 ne sont pas cohérents, par suite de déclarations inexactes aux recensements ; on trouve, en effet, entre les deux recensements, un écart de 700 000 actives presque toutes agricultrices.

d) Et c'est particulièrement entre quarante et soixante-quatre ans que joue cette différence, puisque le taux d'inactivité féminin diminue entre 1954 et 1968 de 9,43 % à 5,90 %, alors que le taux masculin augmente de 2,9 % à 5,0 %.

e) Cet accroissement du rapport des inactifs de plus de quarante ans aux actifs provient d'un double phénomène : le vieillissement de la population, c'est-à-dire la proportion plus importante de gens âgés dans celle-ci et, d'autre part, l'avancement de l'âge de la retraite ; cet avancement est, soit d'origine légale, soit dépendant des modifications des structures de l'emploi (lorsqu'à

2 millions d'agricultrices qui se déclaraient actives jusqu'à leur mort ou presque, se substituent 2 millions d'employées, d'enseignantes, etc., qui prennent leur retraite à soixante-cinq ans, ou plus tôt, le rapport inactives - actives augmente).

II. — Quelles différences entraîneraient, dans ce taux d'inactivité, des modifications des seuils actuels de cessation de l'activité ? Le tableau II présente les résultats avec arrêt généralisé du travail à soixante-cinq ou à soixante ans, la colonne (1) reprend les colonnes (3) et (6) du tableau I (taux d'inactivité actuel pour les

Tableau II

	HOMMES Rapport des inactifs aux actifs (en %)			FEMMES Rapport des inactives aux actives (en %)		
	Tel qu'il est observé au-delà de 65 ans	Avec arrêt du travail pour tous à 65 ans	Avec arrêt du travail pour tous à 60 ans	Tel qu'il est observé après 65 ans	Avec arrêt du travail pour toutes à 65 ans	Avec arrêt du travail pour toutes à 60 ans
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1901	3,81	12,02	(a)	8,22	15,01	(a)
1906	3,62	11,95	19,11	6,27	13,66	21,31
1911	1,99	12,60	20,15	6,63	14,04	21,94
1921	3,57	12,34	20,35	5,58	13,81	21,63
1926	3,99	12,14	20,09	8,09	15,85	24,66
1931	4,71	12,81	20,78	8,94	16,60	25,69
1936	5,92	14,06	22,85	11,10	18,99	29,34
1946	5,88	14,56	22,80	10,70	19,51	29,86
1954	8,45	15,12	(a)	17,13	25,09	(a)
1962	10,60	16,09	27,11	21,22	29,06	43,33
1968	14,93	19,31	30,75	25,34	31,45	44,96

(a) Les chiffres manquent car les recensements de 1901 et de 1954 ne fournissent pas de renseignement pour la tranche d'âge soixante-soixante-quatre ans, contrairement à tous les autres recensements.

soixante-cinq ans et plus) pour faciliter les comparaisons.

Ce tableau peut être lu verticalement ou horizontalement ; les comparaisons verticales indiquent l'évolution, au cours des temps, du taux d'inactivité (réel pour (1) et (4) et virtuel pour les autres colonnes).

a) L'accroissement du rapport d'inactivité pour les soixante-cinq ans et plus, dans les conditions d'activité observées [colonnes (1) et (4)] est bien plus rapide qu'avec une cessation anticipée du travail ; c'est qu'avec arrêt de celui-ci à soixante-cinq et surtout à soixante ans, l'effet « avancement de l'âge de prise de retraite » au cours des temps est annulé, ou du moins très réduit. Pour les hommes, le rapport passe entre 1906 et 1968, dans le premier cas, de 3,62 % à 14,93 % et, avec arrêt du travail à soixante ans, de 19,11 % à 30,75 %. Les colonnes (3) et (6) reflètent donc essentiellement l'effet du vieillissement de la population.

b) La croissance du taux d'inactivité est différente selon qu'il s'agit du sexe masculin ou féminin : elle est plus rapide pour les hommes en ce qui concerne les soixante-cinq ans et plus observés ; elle est plus rapide pour les femmes dans les hypothèses d'arrêt du travail à soixante-cinq ou à soixante ans, ce qui s'explique en partie par le vieillissement plus marqué de la population féminine.

Une lecture horizontale du tableau montre les conséquences de modifications éventuelles de l'âge d'arrêt du travail.

a) A toutes les époques, une cessation anticipée de l'activité aurait évidemment accru le rapport inactifs-actifs, mais bien plus fortement au début du siècle qu'en 1968, du fait des transformations de la structure professionnelle ; les paysans, qui ne cessent pratiquement pas leur activité, consti-

tuaient alors 40 % de la population active et seulement 15 % en 1968 ; un calcul avec arrêt du travail à soixante ans, en 1906, fait basculer une bien plus grande proportion d'agriculteurs du côté des inactifs que lorsqu'il est effectué pour 1968.

b) Le sujet étant à l'ordre du jour, il est intéressant de voir que l'arrêt du travail pour tous à soixante ans ferait passer, en 1968, le rapport inactifs de plus de soixante-cinq ans aux actifs, de 14,93 % à 30,75 % pour les hommes, de 25,34 % à 44,96 % pour les femmes, et de 18,56 % à 35,65 % pour les deux sexes réunis, soit un doublement de la charge.

III. — La comparaison, pour être complète, devrait porter non seulement sur les inactifs de plus de soixante-cinq ans, mais sur tous les inactifs de plus de quarante ans. Pour la situation actuelle observée, le rapport des inactifs aux actifs figure dans les colonnes (1) et (4) du tableau I (1). Avec arrêt du travail à soixante ans, ce rapport résulte de l'addition du rapport inactifs aux actifs de quarante à soixante ans et du rapport inactifs de plus de soixante ans aux actifs qui figure aux colonnes (3) et (6) du tableau II. Nous avons calculé la charge des inactifs de quarante à soixante ans, ce qui permet d'établir la comparaison cherchée, dans le tableau III.

a) Il convient de comparer les chiffres des colonnes (1) et (4) d'une part, (5) et (8) d'autre part, pour se représenter l'accroissement de charge pour les actifs que représenterait l'arrêt du travail à soixante ans (en supposant que rien ne serait modifié aux conditions de retraite antérieure à soixante ans). La charge serait accrue de 65 % pour les hommes et de 53 % du côté féminin.

b) L'examen vertical des colonnes (2) et (6), qui se

(1) Il faudrait tenir compte du fait que des personnes déclarées actives au-delà de soixante-cinq ans sont, en même temps, retraitées.

Tableau III

	HOMMES Rapport des inactifs de 40 ans et plus aux actifs masculins (en %)				FEMMES Rapport des inactives de 40 ans et plus aux actives (en %)			
	Actuel- lement	Avec arrêt du travail à 60 ans			Actuel- lement	Avec arrêt du travail à 60 ans		
		De 40 à 59 ans	60 ans et plus	Total		De 40 à 59 ans	60 ans et plus	Total
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	
1906	5,20	0,97	19,11	20,08	8,98	1,75	21,31	23,06
1911	6,44	1,79	20,15	21,94	9,92	2,22	21,94	24,16
1921	4,87	0,67	20,35	21,02	6,99	0,61	21,63	22,24
1926	5,91	1,10	20,09	21,19	14,45	5,06	24,66	29,72
1931	6,85	1,19	20,78	21,97	14,95	4,42	25,69	30,11
1936	9,56	2,27	22,85	25,12	18,97	5,85	29,34	35,19
1946	8,50	1,45	22,80	24,25	13,97	1,51	29,86	31,37
1962	14,0	1,63	27,11	28,74	28,54	4,6	43,33	47,93
1968	19,93	2,31	30,75	33,06	31,24	2,76	44,96	47,72

rappellent aux rapports inactifs aux actifs de quarante à cinquante-neuf ans, montre d'une part que ce rapport est beaucoup plus irrégulier pour les femmes, leur degré d'activité étant plus sujet aux fluctuations du marché du travail que celui des hommes et, d'autre part, qu'il existe pour les hommes une tendance à la cessation d'activité anticipée qui n'apparaît pas du côté féminin.

IV. — Ces rapports inactifs - actifs pour l'ensemble de la population résultent de la somme de rapports qui sont différents pour toutes les catégories socio-professionnelles, paysans, salariés, commerçants, etc. Différents pour plusieurs raisons : l'âge moyen de chaque branche varie, l'âge de prise de la

retraite également, enfin, certaines branches sont en diminution continue (agriculture) et des actifs bien moins nombreux ont à charge les retraités d'une population active antérieure plus forte ; d'autres branches plus favorisées sont dans la situation inverse. Pour montrer les écarts provoqués par ces facteurs, nous avons rassemblé, dans le tableau IV, les rapports des inactifs de plus de soixante-cinq ans aux actifs d'après la réalité observée pour les hommes de la population active en général, les agriculteurs non salariés et les cadres masculins moyens et supérieurs.

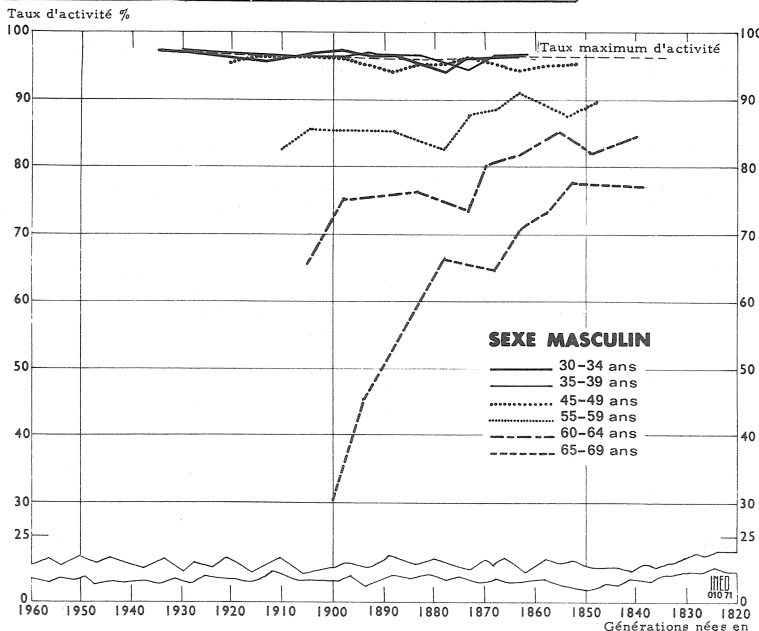
Nous n'avons pas confronté les résultats avec arrêts généralisés du travail à soixante-cinq ou à soixante ans ; les lecteurs qui ont les numéros 26 et 29 peuvent le faire aisément. Les cloisonnements socio-professionnels des régimes de retraites consacrent donc des disparités qui tiennent aux structures démographiques ou à l'évolution économique ; c'est ainsi que le rapport inactifs - actifs des petits commerçants, étudié par ailleurs, est à peu près analogue à celui des agriculteurs ; cela équivaldrait à une charge particulièrement lourde pour les actifs de la même profession si on voulait leur accorder les mêmes avantages qu'aux salariés avec des régimes autonomes. Ces écarts de taux d'inactivité vont du simple au double actuellement. Une approche « démographique » du problème de la retraite montre également que, pour l'ensemble des actifs, le passage des conditions actuelles de cessation du travail à une situation dans laquelle la retraite serait généralisée à soixante ans (et sans modification des cessations de travail antérieures à soixante ans) augmenterait le rapport des inactifs ayant travaillé aux actifs, de 65 % pour les hommes et de 52 % pour les femmes.

P. LONGONE

Tableau IV

Rapport des non-actifs observés de 65 ans et plus aux actifs totaux (en %)			
	Dans la population active masculine totale	Parmi les agriculteurs non salariés	Parmi les cadres moyens et supérieurs
	(1)	(2)	(3)
1901	3,81	4,25	(a)
1906	3,62	3,0	(a)
1911	1,99	2,10	(a)
1921	3,57	1,50	(a)
1926	3,99	6,40	(a)
1931	4,71	7,40	(a)
1936	5,92	7,65	(a)
1946	5,88	4,85	(a)
1954	8,45	6,80	7,69
1962	10,60	10,40	8,51
1968	14,93	21,15	10,07

(a) Cette catégorie socio-professionnelle n'étant pas isolée dans les recensements antérieurs à 1954, il n'est donc pas possible d'établir ces rapports.



SOMMAIRE DE "POPULATION"

No 1 février 1971

R. ANDORKA La prévention des naissances en Hongrie.

L. FOUCHER Perspectives de l'emploi dans le secteur des services de 1968 à 1975.

A. NIZARD La population active selon les recensements depuis 1946.

H. LERIDON et J. BOUE La mortalité intra-utérine d'origine chromosomique.